



Décret de compétences des Manipulateurs d'Électro-Radiologie Médicale (MERM) Mis à jour le 09/12/2016 par SFR

Le [Décret de compétences des Manipulateurs d'Électro-Radiologie Médicale \(MERM\)](#), pris en application de l'article 208 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, est paru au Journal officiel ce 6 décembre 2016.

Il modifie l'autonomie du manipulateur dans l'exercice de ses missions qui peut désormais réaliser certains actes sous la responsabilité du radiologue, et non plus en sa présence.

Le décret est disponible [ici](#)